

Ce matin, la journée débute par un refus de réintégration dès l'appel. Rapidement, une fouille de cellule s'impose, suite à des livraisons nocturnes par drones au bâtiment B.

Dès l'ouverture, deux détenus virulents sont accompagnés dans les douches pour une fouille. Le premier coopère le second tente de dissimuler un téléphone sur lui et refuse de s'en séparer.

La personne détenue H décide alors de jeter son téléphone par terre et quand le collègue veut le ramasser, le détenu Z le ceinture, laissant à l'autre le temps de lui asséner un violent coup de pied dans les parties génitales.

## **Les renforts sont appelés, mais le gradé refuse la mise en prévention**

La fouille de cellule effectuée révélera un vrai Micromania avec supplément boucherie.

Lors de la réintégration, le détenu Z est calme, quand est-il du détenu H ? Il nous attendait "tranquillement" avec deux énormes morceaux de bois provenant du cadre de la fenêtre. Littéralement deux battes de baseball de 60 ou 70 cm et pointus. Décision du gradé ?

## **Pas de mise en prévention. Motif : Le détenu n'est pas menaçant !!!!!**

Pour continuer dans des décisions ubuesques, nous avons dû, comble du comble, négocier avec un brigadier-chef encadrement afin que le collègue ayant pris un coup de pied volontairement dans les testicules puisse voir un médecin... ça, c'est du soutien !!! Le détenu H, il y a quelque temps, avait déjà menacé les collègues du parloir après une fouille avec un gros morceau de fenêtre.

L'UFAP-Unsa justice de Saint-Étienne, félicite une nouvelle fois les agents présents pour leur professionnalisme et les soutient dans ces moments difficiles face à des supérieurs travaillant parfois contre nous.

L'UFAP-Unsa justice de Saint-Étienne, demande à ce qu'un détenu armé et agressif soit considéré comme dangereux et que la politique sociale n'aille pas à l'encontre de la sécurité des agents.

Pour l'UFAP-Unsa Justice St-Etienne

BOURGEON Steven/ MACHARD Thierry